

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**REGISTRE DES ARRÊTÉS du MAIRE**

**ARRÊTÉ du MAIRE n°31/2024**

**portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement**

Le Maire de BERSTETT

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes, notamment l'article 25,  
VU le Code de la Route,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la demande adressée par l'entreprise SOBECA située au 2 rue de la 2<sup>ème</sup> division blindée à HOCHFELDEN (Bas-Rhin), en date du 18 juillet 2024, pour le compte de Strasbourg Electricité Réseaux, concernant des travaux de raccordement électrique pour l'immeuble collectif situé au 3 impasse du Mont à BERSTETT (Bas-Rhin), travaux qui seront effectués du 2 au 20 septembre 2024, Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers de la route lors de cette intervention,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

En raison de travaux de raccordement électrique pour l'immeuble collectif situé au 3 impasse du Mont à BERSTETT (Bas-Rhin), du 2 au 20 septembre 2024, dans la rue de la Ruelle :

- la circulation sera limitée à 30km/h
- le stationnement sera interdit et qualifié de gênant des deux côtés des travaux
- les piétons seront déviés sur le trottoir d'en face
- les cyclistes devront mettre pied à terre

**ARTICLE 2 :**

La signalisation correspondante aux dispositions précédentes sera mise en place et entretenue par l'entreprise SOBECA.

**ARTICLE 3 :**

En cas d'ouverture de trottoirs/chaussée, et compte tenu de la réfection récente de la voirie, aucune rustine ne sera admise. Le trottoir et/ou la chaussée devra être refait sur toute la largeur.

**ARTICLE 4 :**

Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 5 :**

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Affichage
- Entreprise SOBECA
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- Brigade de Gendarmerie de TRUCHTERSHEIM,

Fait à BERSTETT, le 26/08/2024

Le Maire,



Jean-Claude LASTHAUS